

**DECLARATION DES OPERATIONS DE PIEGEAGE
LUTTE COLLECTIVE**

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 29 novembre 2006 et 29 janvier 2007 relatif au piégeage des animaux classés nuisibles,

FREDON DEUX SEVRES.....

Demeurant àVOUILLE.....

Déclare procéder au piégeage des ragondins et rats musqués.

La destruction est organisée en lutte collective pour les raisons suivantes :

- Dégâts aux cultures et aux berges

Elle sera effectuée au moyen de pièges-cages de catégorie 1.

Nombre de pièges utilisés :100..... durant les périodes du 29/04/2023 au 20/04/2026
Les zones piégées sont situées sur la commune de ..St-Hilaire-la-Palud.....

Ces opérations seront surveillées par (préciser l'identité des piégeurs chargés de surveiller les opérations) :


M BOISSON L	M TOUCHER	M BOSCHER D
M ROUSSEAU	M BOUTEILLER	M BOUCHET D.
M GELOT	M CHABRIER J. J	M BARBIER C
M DE SOUSA	M PELLET	M LAMBERTON
M CHABRIER S	M CHOLLET	M DUPONT

Fait à 27/04/2023.....

Le St-Hilaire-la-Palud.....

Signature du déclarant

Vo le Responsable Technique



VISA DU MAIRE

Le Maire de la commune deSAINT-HILAIRE-LA-PALUD.....

Après avoir contrôlé l'exactitude des mentions portée sur la déclaration, en vise chaque exemplaire et en conserve un.

Fait à St-Hilaire-la-Palud

Le 27/04/2023.....

Signature et cachet du Maire



Les piégeurs doivent tenir un relevé quotidien de leurs prises. Ce relevé mentionne pour chaque journée de piégeage, les communes concernées, le nombre de pièges utilisés de chaque catégorie, soumise ou non à l'homologation, ainsi que l'espèce et le nombre de prises.

Dans le cadre des opérations de lutte collective, le bilan annuel des prises est adressé à la fin de la période de piégeage au plus tard le 31 juillet à la FREDON DEUX-SEVRES. Ce bilan constitue un élément d'information indispensable dans le cadre de l'évaluation des populations.

Après visa des 2 exemplaires de la présente déclaration, le Maire,

- En remet un au déclarant
- En conserve un pour publication à l'emplacement réservé aux affichages officiel